

Avril
2009

CE DT IDF

La Lettre d'Informations



... parce que vous pouvez être un jour concernés ...

**Comité d'Etablissement du 23 et 24 avril 2009,
2 ou 3 choses que nous avons retenu.....**

Les 23 et 24 avril a eu lieu le CE de la DT DIF. A l'ordre du jour : la mutualisation de l'ADV Complexe et des Centres d'expertise en IDF. Fermeture des boutiques de Colombes, de Courbevoie et Nogent sur Marne, Bilan social 2008, Rapport Administratif et financier du service de santé FT.... Côté ASC (Activités Sociales et Culturelles), diverses modalités ont été votées.

Déclaration préalable de la CFE-CGC/UNSA

La CFE-CGC UNSA s'interroge sur la loyauté des offres d'emploi de société privées affichées par France Télécom Orange. Il y avait le précédent de la mobilité fonction publique mais le contexte est très différent. En effet, dans ce cas, l'encadrement législatif spécifique précisait les mesures d'accompagnements. Elle pouvait s'apparenter à un « changement d'affectation, une mobilité » d'un fonctionnaire qui conservait son statut.

Le développement massif des pseudos partenariats avec des sociétés privées qui consistent à promouvoir des postes au sein de ces dernières dans le cadre d'un dispositif de PPA est inquiétant.

Tout d'abord en raison de la nature de ces offres. Le marché de l'emploi deviendrait-il un nouveau métier pour France Télécom ? Si tel est le cas, quelle entité ou service du groupe en procède l'expertise et le savoir faire requis ? A défaut, la Direction RH via les ED, jouerait aux apprentis sorciers en se lançant dans des expériences dont les salariés seraient les cobayes.

Jusqu'à présent, des solutions individuelles de type outplacement étaient proposées de façon individuelles, sans publicité, en accompagnement de projets personnels. Aujourd'hui, nous sommes dans une ère d'industrialisation paradoxale du « Faire du moins ». Or nous ne parlons pas de boulons ou d'autres quincailleries mais de femmes et d'hommes qui ont fait et continuent encore à faire ce qu'est notre Entreprise aujourd'hui.

La multiplication des communications autour de noms tels qu'AREVA, EDF, SNCF, AXA, dissimulent bien mal l'absence totale de réel partenariat. Bien souvent, une simple adresse électronique sera le seul vecteur de la relation entre les deux entreprises. Ni plus ni moins qu'une source supplémentaire, si tant est qu'il en faille, pour les recruteurs de ces sociétés qui croulent déjà sous les flots de candidatures émanant des multiples canaux. Pour preuve, les services de l'Espace Développement encouragent plus que vivement les candidats à postuler également via les autres supports, comme pour multiplier leurs chances de gagner au loto !

La CFE-CGC UNSA dénonce cette pratique qui consiste à entretenir le sentiment fictif qu'il existe un vaste marché de l'emploi unique interne/externe et qu'il suffit de se déplacer pour trouver une place un peu plus loin. Associé à une stratégie de mouvement perpétuel, la résultante est conforme à l'objectif. A chaque mouvement, un certain nombre pour ne pas dire un nombre certain de personnes ne se retrouvent nulle part.

La CFE-CGC-UNSA demande à ce que seules les offres faisant l'objet de réels partenariats et d'un accompagnement spécifique.

Vos sites utiles

CFE-CGC Fran Télécom Orange :
www.cfecgc-ft-orange.org

Observatoire du stress et des
mobilités forcées :

www.observatoiredestressft.org

Informations Prud'hommes
www.toutsurlesprudhommes.com

Boutique du pouvoir d'achat
www.laboutiquedupouvoirachat.com

Décl

Mutualisation de l'ADV complexe et des Centres d'expertise en IDF

*Selon la Direction, la mutualisation des services Réclamations a été un succès avec 19% de salariés en moins à productivité égale sur la plateforme de DOF. Sur cette base là, la Direction veut mutualiser sous la Direction de l'AE DOF, les ADV complexes et les centres d'expertise. Les équipes seront réparties sur les sites d'Anjou et de Poncelet. Les salariés de l'AE ISE sont les plus pénalisés avec pour 80% d'entre eux une aggravation du temps de transport plus de 30mn. Chaque cas sera vu individuellement avec des propositions de postes sur l'AE ISE. La Direction s'est engagée à étudier chaque souhait de salarié pour être sur Anjou ou Poncelet. **Une commission de suivi sera mise en place avec vos Délégués syndicaux locaux. Votre syndicat la CFE-CGC se tient à votre disposition pour vous accompagner individuellement. Par ailleurs, nous dénonçons une fois de plus cette restructuration qui entraîne son lot de suppressions d'emplois.***

ASC

Noël :

**S'investir aujourd'hui, c'est agir
pour ne pas subir ...**

Vous souhaitez vous engager ??

**Veillez contacter un des
Délégués Syndicaux pour
en parler avec lui / elle (liste
dans "Vos contacts")**

Fermeture des Boutiques de Colombes, Courbevoie et Nogent

Cette boutique est située dans un Centre Commercial en perte de vitesse et le flux ne permettrait pas d'assurer aux vendeurs une PVV correcte. Le CHSCT local n'a pu rendre un avis n'ayant pas eu les documents nécessaires à sa délibération. Malgré certaines garanties orales de la Direction :

- Reclassement des salariés au + proche de leur domicile ;
- Garantie des horaires pendant 6 mois ;

Par contre, la PVV reste un sujet très flou.

Le CE demande la convocation d'un CHSCT extraordinaire et n'a pas rendu d'avis à l'unanimité.

Vos contacts :

Vos Délégués Syndicaux

Thierry Blandin
Elisabeth Rivier
Olivier De Lannurien
Philippe Reig
Patrick Masgonty
Hannan Azeroual
Philippe Giot
Michel Guichard
Cyril Bauchais
Laurent Cece
Danielle Attlan
Jean-Paul Gaziello
Jerôme Marbouty
Fatimata DIOP
Marc Attali
Michael Levasseur

Vos représentants CE

Elisabeth Rivier
Olivier De Lannurien
Michel Guichard

Vos Délégués du Personnel

Olivier De Lannurien
Laurent Bourgeois
Gilles Pelletier
Jerôme Marbouty
Pascal Le Bars
Frederic Bagardie
Gwen Poulain
Brigitte Guy
Laurent Cece
Bernard Pont
Cyril Bauchais
Hervé Remelhe
Françoise Menier

... Aidez-nous à vous aider ...

Ligne S.O.S. SALARIES

La CFE-CGC vous propose une assistance téléphonique accessible 24h/24 et 7j/7 pour connaître vos droits ou demander de l'aide :

 N° Indigo **0 825 057 241**

0,15 € TTC / MN